

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS D'AGRONOMIE MÉDITERRANÉENNE (ESIAM)

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS AGROALIMENTAIRES (ESIA)

HISTORIQUE

Fondée en octobre 1979 à la Faculté d'ingénierie de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, l'École supérieure d'ingénieurs d'agronomie méditerranéenne (ESIAM) a été reconnue par l'État libanais le 3 février 1987 par le décret 3665. La première promotion de diplômés fut celle de juillet 1984. À sa création, le Campus de l'ESIAM était connexe aux bâtiments de la Faculté de gestion et de management de l'USJ, du Centre d'études universitaires de Zahlé et de la Békaa. En 1994, l'École a déménagé ses locaux à Taanaïl, à proximité du domaine et des établissements agricoles du couvent des pères jésuites de Taanaïl, où un terrain expérimental a été implanté pour l'École.

L'École supérieure d'ingénieurs agroalimentaires (ESIA), fondée à Kfarfalous dans le Liban Sud en octobre 1979, fait aussi partie de la Faculté d'ingénierie de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Son activité a été suspendue en raison des événements au Sud. L'ESIA a rouvert ses portes à Taanaïl dès la rentrée 2003, en jumelage avec l'ESIAM.

MISSION

L'ESIAM et l'ESIA ont pour vocation de former des ingénieurs de haut niveau, spécialistes des secteurs agricole et agroalimentaire.

Les diplômés de l'ESIAM sont formés pour stimuler et soutenir le développement desdits secteurs, tant au Liban que dans le reste du monde. En effet, avec l'intensification des initiatives de développement agricole, rural et industriel au Liban et l'émergence de nouvelles problématiques, le besoin en professionnels hautement qualifiés et dotés de compétences spécifiques ne cesse de croître.

Dans cette optique, l'ESIAM accompagne de près les grands changements que nous connaissons aujourd'hui, notamment l'émergence de l'intelligence artificielle. Les nouveaux programmes conçus mettent l'accent sur l'intégration de technologies de pointe, l'intelligence artificielle, la recherche et le développement, le management et le marketing. Cette formation permettra à nos ingénieurs d'optimiser les processus de production, d'améliorer la traçabilité des produits et de développer des solutions innovantes pour une agriculture et une industrie plus efficientes et durables.

Au-delà de l'excellence technique, l'ESIAM s'engage à former des acteurs du développement durable. Ses étudiants deviennent des innovateurs, des communicateurs, des citoyens engagés ainsi que des ressources précieuses pour l'amélioration du bien-être sociétal et humain.

En outre, par son ouverture sur le monde agricole, industriel et académique francophone et arabe ainsi que par son engagement actif dans la recherche, l'ESIAM entend être à l'avant-garde de la réflexion sur les politiques agricoles, la recherche et les innovations dans ce domaine, dans un effort de remplir sa mission de formation et de rayonnement technologique.

Son installation depuis 1994 au cœur de la zone de production agricole et alimentaire de la Békaa centrale, à Taanaïl, consacre son identité originale ; elle s'est alors lancée dans un vaste processus de modernisation de son potentiel technologique et académique. Les recherches et les études diverses qui sont mises en œuvre, la disponibilité des moyens et du matériel nécessaire et les relations avec plusieurs acteurs de la filière assurent à l'ESIAM un statut d'institution à mission de rayonnement pour tous les producteurs de la région.

DIRECTION

Directeur : Wadih SKAFF

Département des sciences fondamentales : Wadih SKAFF

Département du génie agroalimentaire : Charbel MOUAWAD

ADMINISTRATION

Chargeée du support administratif : Joanna TABET ABOU EID

Chargeée du support académique : Céline MACHAALANY ABI BOUTROS

Gardien : Tanios (EL) HAJJ

Femme de service : Nadia CHÉHAB

CORPS PROFESSORAL

Professeurs associés

Wadih SKAFF

Maitres de conférences

Charbel MOUAWAD

Enseignants appartenant à une autre Faculté de l'USJ ou ayant un autre titre à l'USJ :

Suzanne KHAIRALLAH MOUBARAK, Dominique SALAMEH, Eliane Abou Khalil, Alexandre MONNIER

Chargeés de cours

Pauline AAD, Mona ABOUD, Michel ABOU ABOUD, Rouba ABOU CHALHOUB, Fady ABOU FAYAD, Eliane ABOU KHALIL, Lara ABOU KHALIL, Rasha ABOU KHATER, Roland ABOU KHATER, Bassel ABOU RJEILY, Ibrahim ABOU SAWAN, Rola AMIL, Fady ASMAR, Soumaya AYADI MAASRI, Fady BAKHACHE, Pierre BLANC, Hamid BOU SAAB, Joëlle BREIDY, Aziz CHAMMA, Rania CHAMMAS, Maria CHAMOUN, Paulette CHELELA ABOU MONCEF, Joseph CHIBANI, Mounia CHIDIAC, Elia CHOUEIRY, Zeinab FAHS, Ziad FARHAT, Roy FEGHALI, Tamara GEBARA, Said GEDEON, Hicham GEHA, Romy GHORAYEB, Ghassan HACHEM, Antoine (EL) HAGE, Nadim HAJJAR, Nizar (EL) HANI, Jules HATEM, Emilio HELAL, Christo HILAN, Jihad HOKAYEM, Najah JAROUSH, Samar KADDAH, Rana KADRY, Joseph KAHWAJI, Liza KAREH, Marilynne KASSIS, Suzanne KHAIRALLAH MOUBARAK, Wadiaa KHOURY, Elias MAATOUK, Cynthia MALLO, Maroun MATAR, Elias MECHREF, Rafick MERHEJ, Soumaya MHAMAD ALI, Chady MOHANNA, Alexandre MONNIER, Betty MORADIDES SAYDE, Charbel MOUAWAD, Eliane MOUAWAD, Peter MOUBARAK, Fady MOUJAES, Vana MOUTRAN, Nahed MSAYLEB, Nina NAJJAR, Michella NEHMÉ, Nabil NEMER, Michelle NMEIR, Charbel OUBA, Rabih (EL) RAMMOUZ, Toufic (EL) RASSI, RIACHY Milad, Walid SAAD, Aline SABBAGH, Maria SAKER, Nada SAKR BOUSTANI, Dominique SALAMEH, Stefany SALAMEH, Lucille SALHA, Samar SALLOUM ARAJI, Fadi SARKIS, Fadi SKAFF, Wadih SKAFF, Hasnaa SLEIMAN, Sami SLEIMAN, Rola STEPHAN, Nadine TENN, Joe TOUMA, Georgette ZAATAR, Rola ZANTOUT YAMAN, Elham ZINATI

Enseignants invités

Pierre BLANC, Rana KADRY

DIPLÔMES

Diplôme d'ingénieur agronome

Diplôme d'ingénieur agroalimentaire

Diplôme universitaire en gestion de la chaîne d'approvisionnement mondiale dans le sud de la Méditerranée (GLOB-SM)

DÉBOUCHÉS

ESIA

Production et qualité (responsable de production, responsable qualité, ingénieur R&D).

Marketing et commercial (chef de produit, ingénieur technico-commercial, consultant en stratégie). Logistique et chaîne d'approvisionnement (responsable logistique, responsable des achats).

Audit et certification.

Distribution.

Secteur public et recherche.

ESIAM

Production agricole et conseil (chef d'exploitation agricole, conseiller agricole, responsable d'approvisionnement agricole).

Industrie agroalimentaire (ingénieur R&D, responsable qualité, responsable de production).

Secteur public.

Recherche et enseignement (chercheur, enseignant-chercheur).

Aménagement du territoire et environnement (chargé de mission environnement, consultant en développement durable, ingénieur paysagiste).

FRAIS DE SCOLARITÉ

Cycle préparatoire (ESIA et ESIAM) : 128 dollars américains frais et 4 922 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 183 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Diplôme d'ingénieur agronome, Diplôme d'ingénieur agroalimentaire : 160 dollars américains frais et 6 141 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 229 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 2 (d) : Programmes et cycles

Les études à l'École supérieure d'ingénieurs d'agronomie méditerranéenne (ESIAM) et à l'École supérieure d'ingénieurs agroalimentaires (ESIA) se déroulent sur un minimum de 10 semestres et correspondent à 300 crédits ECTS, répartis de la façon suivante :

- Cycle préparatoire de quatre semestres.
- Cycle ingénieur de six semestres. Le semestre 5 correspond à une spécialisation et le semestre 6 au mémoire de fin d'études.

Les diplômes décernés sont le Diplôme d'ingénieur agronome de l'ESIAM et le Diplôme d'ingénieur agroalimentaire de l'ESIA.

Article 2 (f) : Programmes et cycles

À l'ESIAM et à l'ESIA, la durée normale des études est de 4 semestres en cycle préparatoire et de 6 semestres en cycle ingénieur. Quant à la durée maximale des études, elle est de 8 semestres en cycle préparatoire et de 12 semestres en cycle ingénieur. Dans ce cas, il faut que l'étudiant signe une lettre d'engagement qui doit mentionner qu'une fois cette durée maximale dépassée, il n'aura plus le droit de poursuivre ses études à l'ESIAM.

Article 3 (f) : Unités d'enseignement et crédits

À l'ESIAM et à l'ESIA, le cycle préparatoire correspond à 120 crédits ECTS et le cycle ingénieur à 180 crédits ECTS.

Article 7 (b) : Calendrier et horaires

Les stages à l'ESIAM et à l'ESIA sont des UE obligatoires qui se déroulent sur au moins un mois chacun, durant l'été. L'inscription à l'UE correspondante ainsi que son évaluation ont lieu dans le semestre qui suit la réalisation du stage. Leur réglementation (durée, assiduité, etc.) est détaillée dans la convention de stage établie entre l'institution, l'étudiant et l'entreprise d'accueil en stage.

Article 7 (c) : Calendrier et horaires

Les spécialisations en dernière année du cycle ingénieur (S5) qui se déroulent au Liban ou en France, ainsi que les stages de fin d'études (S6), peuvent être soumis à des variations de durée pour plusieurs raisons : saisonnalité de la production agricole, dates des jurys des institutions d'accueil à l'étranger, etc.

Des dérogations spéciales d'extension sur un semestre supplémentaire peuvent être accordées dans le cas d'étudiants qui se retrouvent dans ces situations particulières, sur avis favorable du Conseil de l'institution.

Article 7 (d) : Calendrier et horaires

Considérant la localisation du Campus, les cours sont dispensés par périodes d'une heure et quart, selon l'horaire suivant : 8h15, 9h45, 11h15, 13h30, 15h, 16h30 et 18h.

Article 12 : Dossiers d'admission

Il existe trois voies d'admission à l'École supérieure d'ingénieurs d'agronomie méditerranéenne (ESIAM) et à l'École supérieure d'ingénieurs agroalimentaires (ESIA) :

- Au premier semestre du cycle préparatoire (11) : procédure de l'admission commune de l'USJ
- Au quatrième semestre du cycle préparatoire (14) : par transfert de dossier de la Faculté des sciences de l'USJ, cursus Licence en chimie ou en biochimie – SVT, après validation de 90 crédits ECTS correspondants aux trois premiers semestres

- Au premier semestre du cycle ingénieur (S1) : admission sur dossier, tenant compte de la décision de principe accordée par le ministère, des titulaires d'une Licence en sciences (chimie ou biochimie-SVT), nutrition ou agronomie / agroalimentaire ou tout autre diplôme jugé équivalent par la Commission des équivalences de l'USJ.

Les étudiants expriment leur choix de poursuivre leurs études en agronomie ou en agroalimentaire à la fin du cycle préparatoire (I4) et ce choix sera validé au plus tard, le 30 mai de l'année précédant leur inscription en spécialité (en S3). Une fois les affectations arrêtées, aucun changement de spécialité n'est autorisé.

Article 25 (c) : Évaluation des acquis

Le système d'évaluation comporte généralement un examen final écrit ou oral, et selon les UE, un examen partiel écrit ou oral, une appréciation de l'assiduité en cours présentiels et des travaux continus (TC).

Le pourcentage attribué à chaque modalité d'évaluation pour chaque unité d'enseignement est précisé par l'administration, en concertation avec l'enseignant concerné, au début de l'année.

Les TC peuvent consister en exercices d'application, rapports d'études, rapports de sorties de terrain, rapports de travaux de laboratoire, projets guidés, posters, présentations orales, etc.

Article 26 (c) : Calendrier des examens partiels et finaux

Les étudiants doivent remettre les éléments d'évaluation des rapports de stage aux dates fixées par l'administration, sinon une pénalisation cumulative basée sur le nombre de jours de retard sera appliquée (2,5 points/100 par jour de retard) sur la note de l'UE concernée.

Article 29 (b) : Système de notation

À l'ESIAM et l'ESIA, pour réussir une UE, une moyenne de 10/20 est requise.

Si un étudiant échoue à une UE obligatoire, il doit s'inscrire à cette UE à la première occurrence de son ouverture au cours des semestres qui suivent.

Article 37 : Intégrité et rigueur académique

Le pourcentage de plagiat entraînant le refus du document présenté par l'étudiant est de 30% pour tout genre de rapport (TC, rapport de stage, etc.) et de 25% pour le mémoire de fin d'études.